



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



Date de début : **23/03/2013** Date de fin : **24/03/2013** N° d'inscription FFM : **4**

Lieu : **Salindres-Rousson (D30)**

Moto-Club : **Moto-Club Salindres Rousson** N° d'affiliation : **C0840**

Nom de l'Organisateur Technique : **Bernard Ganozzi**

Adresse : **Le Village - 30500 Potelieres**

e-mail : **bernard.ganozzi@sfr.fr** Téléphone : **06 76 52 36 86**

Site Internet :

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course	Jean-Louis Larguier	Licence N° 14500
Délégué FFM (Président du jury)	Alain Lepetit	Licence N° 15433
1er Membre du Jury	Jean-Marie Rieu	Licence N° 20840
2eme Membre du Jury	Martine Renaudie	Licence N° 63222
Commissaire technique responsable	Désignation en cours (FFM)	Licence N°
Responsable du chronométrage	Daniele Fabien (FFM)	Licence N° 9879
Responsable du parc coureurs	MARTOREL Cécile	Licence N° 16762

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronometreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIE

MX Féminin :

- Age : 13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum pour les autres cylindrées
- Licences : NCA / NJ3 / Inter / Inter Jeune
- Cylindree : Classes 2, 3 & 4
- Plaques : Numéro noir sur fond blanc (Classes 3 & 4) & Numéro blanc sur fond noir (Classe 2)

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross

Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	38 €	6e	15 €	11e	10 €	16e	5 €
2e	33 €	7e	14 €	12e	9 €	17e	4 €
3e	30 €	8e	13 €	13e	8 €	18e	3 €
4e	27 €	9e	12 €	14e	7 €	19e	2 €
5e	24 €	10e	11 €	15e	6 €	20e	1 €





1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, bottes de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine. Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical	Docteurs Guy Pointeau - ESSID -		
Nombre de secouristes	12 -	Nombre d'ambulances	2
Hôpital le plus proche	ALES -	Temps de trajet (en mn)	10

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit	Circuit de Motocross Bruno Chaynard
Ville la plus proche	Rousson (D30)
Coordonnées GPS	Latitude : 44.19119227 - Longitude : 4.13896234

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur	1 720 m	Largeur minimum	9 - 12 m
Largeur de la grille de départ	40 m	Longueur de la ligne droite de départ	90
Nombre de poste de Commissaires de piste	19 postes		

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais	50 Motos
Capacité en manche	40 Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p>VISA CLUB Date : le 23/01/13 Signature</p> <p>MOTO CLUB SALINDRES - ROUSSON</p>	<p>VISA LIGUE Date : le 27/02/2013 FFM LIGUE MOTOCYCLISTE LANGUEDOC ROUSSILLON Le Président JOEL ASYIER</p>	<p>VISA FFM N° 13/0131 Date : le 27/02/2013 Signature</p> <p>FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME PARIS 75011 PARIS 01 49 23 77 00</p>
--	---	---

MOTO-CLUB SALINDRES-ROUSSON

MOTO-CROSS NATIONAL du 24 mars 2013

CHAMPIONNAT de FRANCE MX FEMININ - TROPHEE QUAD GRAND SUD
PROMO-LOISIRS NCB - PIT-BIKE OPEN

Programme horaire

samedi 23 mars 2013

FFM LIGUE MOTOCYCLISTE

LANGUEDOC ROUSSILLON

Le Président

13H00 – 19H00 : ouverture accès parc coureurs - contrôles administratifs au bas du parc coureur – ~~contrôle technique~~ dans le parc coureur

dimanche 24 mars 2013

7H00 – 8H30 : contrôles administratifs et techniques

8H15 – 1 ^{ère} séance d'essai Promo-loisirs - pair	15 mn
8H35 – 1 ^{ère} séance d'essai Promo-loisirs - impair	15 mn
8H55 – 1 ^{ère} séance d'essai Quad	15 mn
9H15 – 1 ^{ère} séance d'essai Pit-Bike	10 mn
9H30 – 1 ^{ère} séance d'essai Championnat de France Féminin	20 mn
9H55 – 2 ^{ème} séance d'essai Chrono Promo-Loisirs – pair	15 mn
10H15 – 2 ^{ème} séance d'essai Chrono Promo-Loisirs - impair	15 mn
10H35 – 2 ^{ème} séance d'essai chrono Quad	15 mn
10H55 – 2 ^{ème} séance d'essai chrono Pit-Bike	10 mn
11H15 – 2 ^{ème} séance d'essai chrono Championnat de France Féminin	20 mn
11H40 – Test départ Championnat de France Féminin	5 mn
11H50 – 1 ^{ère} série Promo-loisirs NCB	15 mn + 1 tour

12H15 - REPAS

13H45 – 1 ^{ère} manche Championnat de France Féminin	15 mn + 1 tour
14H10 – 2 ^{ème} série Promo-Loisirs NCB	15 mn + 1 tour
14H35 – 1 ^{ère} manche Quad	15 mn + 1 tour
15H00 – 1 ^{ère} manche Pit-Bike	10 mn

15H15 - ENTRACTE

15H30 – 2 ^{ème} manche Championnat de France Féminin	15 mn + 1 tour
15H55 – Finale Promo-loisirs NCB	15 mn + 1 tour
16H20 – 2 ^{ème} manche Quad	15 mn + 1 tour
16H45 – 2 ^{ème} manche Pit-Bike	10 mn

17H00 - ENTRACTE

17H20 – Finale Championnat de France Féminin	15 mn + 1 tour
17H45 – Finale Pit-Bike	10 mn

18H15 – Remise des coupes sur le terrain

sous réserve de modifications le jour de l'épreuve



Vers S^t AMBROIX

Vers ALES

41°11'30.30"N - 4°08'21.17"E

GPS

- ☐ Caisses
 - ☒ Contrôles
 - ⊙ Surveillance piétons
 - Contrôles Licences
 - ⊗ Orientation véhicules
 - ⊕ Technique
 - ▽ Vigiles
 - P. Parkings spectateurs
- P.C. Parc coureurs
P.B. Parking officiel
- Buvettes

en jaune, accès des pilotes au parc coureur

en rose, départ des pilotes le soir



CHATEAU DE ROUSSON

PARKING DU CHATEAU

EGLISE

STADE

ECOLE

ECOLE

P.CARS

SALLE POLYVALENTE MAIRIE

SAINTES